

Les cartes grises vont augmenter

Pour se procurer de nouvelles recettes, les Régions n'ont plus guère de leviers fiscaux. Après la réforme de la taxe professionnelle, le conseil régional va donc jouer sur l'ultime solution fiscale : l'augmentation de 10 € par cheval vapeur de la carte grise. Avec à la clef, 23 millions de recettes supplémentaires. Il va aussi beaucoup emprunter au fil des prochains exercices budgétaires afin de financer notamment deux investissements majeurs : la nouvelle ligne ferroviaire à grande vitesse entre Le Mans et Rennes, et l'accès au très haut débit pour tous. Tout au long de ce débat sur les orientations budgétaires, Pierrick Massiot, le vice-président en

charge des finances, s'est montré rassurant sur la capacité de la Région à supporter de tels emprunts, en raison d'une politique de désendettement conduite au long de ces dernières années. Pour autant, il n'a pas caché que pour garder une bonne santé financière, le conseil régional devra sans doute en faire un peu moins au fil des prochaines années, en particulier pour des domaines qui ne sont pas « **au cœur de ses compétences** ».

La démonstration n'a, bien sûr, pas convaincu l'opposition. Bernadette Malgorn, présidente du groupe des élus de droite, a dénoncé « **l'explosion des frais de fonctionnement** », et « **un manque d'anticipation** ».